

AVIS N° 2013.0092/AC/SEVAM du 4 décembre 2013 du collège de la Haute Autorité de santé relatif au protocole de coopération «*Intervention d’infirmières libérales à domicile afin de diagnostiquer et d’initier la prise en charge de la fragilité du sujet âgé*»

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 4 décembre 2013,

Vu les articles L. 4011-1 et suivants du code de la santé publique,

Vu l’arrêté du 31 décembre 2009 relatif à la procédure applicable aux protocoles de coopération entre professionnels de santé modifié par l’arrêté du 28 mars 2012,

Vu la demande d’avis transmise par le Directeur général de l’ARS Midi-Pyrénées, le 15 octobre 2012, en application de l’article L 4011-2 du code de la santé publique,

Vu la fiche points clés et solutions, organisation des parcours « Comment repérer la fragilité en soins ambulatoires ? », adoptée par décision n°2013.0055/DC/SMACDAM du 16 mai 2013,

Vu l’avis du Conseil National de l’Ordre des Médecins du 11 avril 2013,

Vu l’avis de l’Union Nationale des Professions de Santé du 28 mars 2013,

Considérant que ce protocole de coopération vise à déléguer à un infirmier :

- l’évaluation des personnes âgées repérées comme fragiles,
- la décision, à l’issue de cette évaluation, d’orienter immédiatement la personne vers son médecin traitant (en cas de signaux d’alerte ou d’anomalies inexplicables ou multiples), ou bien vers les services sociaux ou les professionnels de santé adaptés afin de débiter la prise en charge de son syndrome de fragilité,

Considérant que cette délégation intervient à la demande du médecin généraliste après information et obtention du consentement de la personne,

Considérant que la décision et les interventions de l’infirmier sont ré-analysées, en différé, lors d’une réunion de concertation pluriprofessionnelle organisée au maximum dans les 30 jours suivant la consultation de l’infirmier,

Considérant que la description actuelle du protocole de coopération (critères d’inclusion, prise en charge, signes d’alerte, formation des délégués) est de nature à garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients ;

ADOPTE L’AVIS SUIVANT :

Le collège de la Haute Autorité de Santé est favorable à l’autorisation du protocole de coopération « Intervention d’infirmières libérales à domicile afin de diagnostiquer et d’initier la prise en charge de la fragilité » chez les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile.

.../...

Indicateurs

Les indicateurs devront être libellés comme suit, déclinés sous forme de fiches descriptives et intégrés au protocole, en remplacement de ceux proposés initialement, en vue de l'évaluation du protocole à douze mois.

INDICATEURS D ACTIVITE

Libellé de l'indicateur	Part d'activité réalisée par le délégué
Population concernée par le protocole de coopération	Adultes d'un âge ≥ 75 ans repérés comme fragiles et répondant aux critères d'inclusion du protocole
Objectif à atteindre	
Définition de l'indicateur	Nombre de bilans réalisés par les délégués dans le cadre de ce protocole / nombre de personnes pour lesquelles ce bilan a été demandé par le délégant
Modalités de recueil des données	Les données pour mesurer cet indicateur sont renseignées dans le système d'information du protocole ou, à défaut, dans un système d'information spécifique (tableau de bord de suivi du protocole)
Numérateur	Nombre de bilans réalisés par les délégués dans le cadre de ce protocole
Dénominateur	Nombre de personnes pour lesquelles ce bilan a été demandé par le délégant
Périodicité	Annuel
Seuil d'alerte	
Recommandation	
Remarque(s)	

QUALITE ET SECURITE DES NOUVELLES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Libellé de l'indicateur	Taux brut d'alerte du délégué au délégant
Population concernée par le protocole de coopération	Adultes d'un âge ≥ 75 ans repérés comme fragiles et répondant aux critères d'inclusion du protocole
Objectif à atteindre	
Définition de l'indicateur	Nombre d'alertes des médecins délégant par les délégués / Nombre d'évaluations réalisées par les délégués dans le cadre de ce protocole
Modalités de recueil des données	Les alertes sont renseignées et mesurables de façon automatique dans le logiciel métier du délégant ou, à défaut, dans un système d'information spécifique (tableau de bord de suivi du protocole).
Numérateur	Nombre d'alertes des médecins délégant par les délégués à la suite de la réalisation de l'évaluation dans le cadre du protocole
Dénominateur	Nombre d'évaluations réalisées par les délégués dans le cadre de ce protocole
Périodicité	3 mois
Seuil d'alerte	
Recommandation	
Remarque(s)	Une alerte est le recours du délégué au délégant au cours de la réalisation de l'acte quelle qu'elle soit (par téléphone, de visu ou auprès du patient, immédiatement ou de manière décalée)

Libellé de l'indicateur	Taux d'événements indésirables (EI) liés aux actes
Population concernée par le protocole de coopération	Adultes d'un âge ≥ 75 ans repérés comme fragiles et répondant aux critères d'inclusion du protocole
Objectif à atteindre	
Définition de l'indicateur	Nombre d'adulte pour lesquels un EI est survenu lors de l'évaluation ou de l'initiation de la prise en charge réalisées par l'infirmier dans le cadre du protocole/ nombre de personnes incluses dans le protocole
Modalités de recueil des données	Les EI sont renseignées et mesurables dans le logiciel métier du délégant ou, à défaut, dans le tableau de bord de suivi du protocole.
Numérateur	Nombre d'adulte pour lesquels un EI est survenu lors de l'évaluation

	ou de l'initiation de la prise en charge réalisées par l'infirmier dans le cadre du protocole
Dénominateur	nombre de personnes incluses dans le protocole
Périodicité	3 mois
Seuil d'alerte	
Recommandation	
Remarque(s)	<p>Un événement indésirable (EI) est un événement défavorable survenant chez un patient ou dans le processus de soin, quelles qu'en soient la gravité ou la nature, consécutif aux stratégies et actes de prévention, de diagnostic, de traitement, de soins, ou de réhabilitation. Il s'agit d'un événement qui s'écarte des résultats escomptés ou des attentes du soin et qui n'est pas lié à l'évolution naturelle de la maladie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un EI peut être grave (EIG) comme un décès inattendu, une complication grave mettant en jeu le pronostic vital ou la perte permanente d'une fonction qui ne résulte pas de l'évolution naturelle de la maladie. - Un EI peut aussi être sans conséquence s'il est détecté et récupéré à temps. On parle alors de "near-miss" ou d'événement porteur de risque (EPR) dont l'analyse est aussi riche d'enseignements qu'un EIG. <p>Des EI ciblés car en relation directe avec le protocole de coopération peuvent être listés préalablement. Ils sont alors systématiquement analysés en équipe.</p> <p>Dans le cadre de ce protocole une pathologie non vue pourra être détectée au-delà de 3 mois mais elle sera analysée lors de la réunion trimestrielle.</p>

SATISFACTION DES ACTEURS (PROFESSIONNELS ET PATIENTS)

Satisfaction des professionnels

Libellé de l'indicateur	Satisfaction des délégués vis-à-vis de la formation suivie
Population concernée par le protocole de coopération	Délégués ayant suivi la formation du protocole de coopération
Objectif à atteindre	Obtenir un indice d'insatisfaction < 20%
Définition de l'indicateur	Mesure du taux d'insatisfaction d'après le questionnaire ci joint
Modalités de recueil des données	Enquête satisfaction auprès de chaque délégué formé
Numérateur	Nombre d'insatisfaction (Très insatisfaisant, Plutôt insatisfaisant)
Dénominateur	Nombre de délégués ayant suivi la formation et rempli le questionnaire
Périodicité	Par formation
Seuil d'alerte	>20% d'insatisfaction
Recommandation	Un taux supérieur d'insatisfaction > 20 % doit faire rechercher la cause de l'insatisfaction
Remarque(s)	Les délégués doivent être satisfaits au mieux de la formation pour une bonne adhésion au protocole

Questionnaire

SUR LE PLAN DE L'INTERET PROFESSIONNEL CETTE FORMATION est			
Très insatisfaisante	Plutôt insatisfaisante	Plutôt satisfaisante	Très satisfaisante
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA DUREE DE CETTE FORMATION vous paraît		
Trop courte	adaptée	Trop longue
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE CONTENU DE LA FORMATION THEORIQUE vous paraît			
Très insatisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE vous parait			
Très insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfaisant <input type="checkbox"/>	Très satisfaisant <input type="checkbox"/>

L'ORGANISATION MATERIELLE DE CETTE FORMATION vous parait			
Très insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfaisant <input type="checkbox"/>	Très satisfaisant <input type="checkbox"/>

SUR LE PLAN DE L'INTERET PERSONNEL CETTE FORMATION est			
Très insatisfaisante <input type="checkbox"/>	Plutôt insatisfaisante <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfaisante <input type="checkbox"/>	Très satisfaisante <input type="checkbox"/>

Libellé de l'indicateur	Satisfaction des délégués vis-à-vis du protocole de coopération
Population concernée par le protocole de coopération	Délégués participant au protocole de coopération
Objectif à atteindre	Obtenir un indice d'insatisfaction < 20%
Définition de l'indicateur	Mesure du taux d'insatisfaction d'après le questionnaire ci joint
Modalités de recueil des données	Enquête satisfaction auprès de l'ensemble des délégués
Numérateur	Nombre d'insatisfaction (Très insatisfaisant, Plutôt insatisfaisant)
Dénominateur	Nombre de délégués ayant adhéré au protocole et ayant rempli le questionnaire
Périodicité	Annuelle
Seuil d'alerte	>20% d'insatisfaction
Recommandation	Un taux supérieur d'insatisfaction > 20 % doit faire rechercher la cause de l'insatisfaction
Remarque(s)	

Questionnaire

SUR LE PLAN DE L'INTERET PROFESSIONNEL CE PROTOCOLE DE COOPERATION EST			
Très insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfaisant <input type="checkbox"/>	Très satisfaisant <input type="checkbox"/>

SUR LE PLAN DE L'INTERET PERSONNEL CE PROTOCOLE DE COOPERATION EST			
Très insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt insatisfaisant <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfaisant <input type="checkbox"/>	Très satisfaisant <input type="checkbox"/>

Libellé de l'indicateur	Satisfaction des délégués vis-à-vis de la coopération mise en place
Population concernée par le protocole de coopération	Délégués participant au protocole de coopération
Objectif à atteindre	Obtenir un indice d'insatisfaction < 20%
Définition de l'indicateur	Mesure du taux d'insatisfaction d'après le questionnaire ci joint
Modalités de recueil des données	Enquête satisfaction auprès de l'ensemble des délégués
Numérateur	Nombre d'insatisfaction (Très insatisfaisant, Plutôt insatisfaisant)
Dénominateur	Nombre de délégués ayant adhéré au protocole et ayant rempli le questionnaire
Périodicité	Annuelle
Seuil d'alerte	> 20% d'insatisfaction
Recommandation	Un taux supérieur d'insatisfaction > 20 % doit faire rechercher la cause de l'insatisfaction
Remarque(s)	

Questionnaire

SUR LE PLAN DE L'INTERET PROFESSIONNEL CE PROTOCOLE DE COOPERATION EST			
Très insatisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SUR LE PLAN DE L'INTERET PERSONNEL CE PROTOCOLE DE COOPERATION EST			
Très insatisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Satisfaction des Patients

Libellé de l'indicateur	Taux de satisfaction générale des patients (par sondage)
Population concernée par le protocole de coopération	Adultes d'un âge ≥ 75 ans repérés comme fragiles et répondant aux critères d'inclusion du protocole
Objectif à atteindre	90% de satisfaits
Définition de l'indicateur	Nombre de patients satisfaits de la prise en charge/ Nombre de patients qui ont eu une évaluation dans le cadre du protocole et répondu au questionnaire
Modalités de recueil des données	Enquêtes de satisfaction, auprès des adultes qui ont eu une évaluation dans le cadre de ce protocole (ci-dessous)
Numérateur	Nombre d'adultes interrogés plutôt satisfait ou très satisfait pour chacune des questions (ci-dessous)
Dénominateur	Nombre d'adultes interrogés et ayant rendu le questionnaire
Périodicité	Annuelle
Seuil d'alerte	$\leq 80\%$ de satisfaits
Recommandation	
Remarque(s)	Les patients « non satisfaits » doivent pouvoir (i) expliciter les raisons de leur insatisfaction, et (ii) exprimer leurs suggestions.

LE DELAI DE L'EVALUATION PAR RAPPORT AU SIGNALEMENT A ETE			
Très insatisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Préciser le délai (en nombre de jours) entre votre demande de RDV et la date de RDV :.....

LA PRISE EN CHARGE PAR L'INFIRMIERE A ETE			
Très insatisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si insatisfaisant préciser pourquoi :

Libellé de l'indicateur	Taux d'adhésion au protocole des patients
Population concernée par le protocole de coopération	Adultes d'un âge ≥ 75 ans repérés comme fragiles et répondant aux critères d'inclusion du protocole
Objectif à atteindre	
Définition de l'indicateur	Nombre d'adultes ayant accepté de bénéficier d'une évaluation réalisée par un infirmier dans le cadre de ce protocole/ nombre de parents à qui le protocole a été proposé
Modalités de recueil des données	L'accord ou le refus de la proposition d'une évaluation par l'infirmier sont renseignés et mesurables de façon automatique dans le logiciel métier du délégant ou, à défaut, dans le tableau de bord de suivi du protocole.
Numérateur	Nombre d'adultes ayant accepté de bénéficier d'une évaluation réalisée par un infirmier dans le cadre de ce protocole
Dénominateur	Nombre d'adultes à qui le protocole a été proposé
Périodicité	Annuel
Seuil d'alerte	
Recommandation	
Remarque(s)	

IMPACT ORGANISATIONNEL

Libellé de l'indicateur	Délai d'obtention de rendez-vous avec le délégué (par sondage)
Population concernée par le protocole de coopération	Adultes d'un âge ≥ 75 ans repérés comme fragiles et répondant aux critères d'inclusion du protocole
Objectif à atteindre	90% de RDV obtenus en 15j ou moins
Définition de l'indicateur	Délai d'obtention de rendez-vous avec le délégué ≤ 15 jours
Modalités de recueil des données	Enquêtes de satisfaction, auprès des adultes qui ont eu une évaluation réalisée par une infirmière dans le cadre de ce protocole
Numérateur	Nombre de RDV obtenus dans un délai ≤ 15 jours
Dénominateur	Nombre d'adultes ayant eu une évaluation réalisée par un infirmier dans le cadre du protocole et qui ont renvoyé le questionnaire
Périodicité	3 mois
Seuil d'alerte	$< 80\%$ de RDV obtenus en 15j ou moins
Recommandation	
Remarque(s)	

Fait le 4 décembre 2013

Pour le Collège,
le Président,
 Professeur Jean-Luc Harousseau
signé